

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy**

**Séance du** : 5 août 2020

**Convocation du** : 24 juillet 2020

**Objet** : Création des commissions thématiques.

L'an deux mille vingt, le 5 août à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à Veynes, sous la présidence de M. Michel Ricou-Charles, assisté de M. Fabien Gascard, secrétaire.

**Étaient présents** : Jacques Francou, Françoise Pinet, Alain Boyoud, Anne-Marie Gros, Monique Barthélémy, Marie-Paule Rogou, Laurent Celce, Alain Manivel, Christiane Acanfora, Michel Ricou-Charles, Robert Pauchon, Dominique Truc, Georges Lesbros, Rémy Frey, Fabien Gascard, Maurice Chautant, Roland Amador, Jean-François Contoz, Josette Revoux, Jean-Marie Gueyraud, Jean-Claude Vallier, Pascal De Loutchek, Olivier Regord, Christian Gilardeau-Truffinet, Christian Aubert, Jean Banal, Françoise Bellanger, Alain Causse, Lamia Contrucci, Gérald Griffit, Karine Pelloux, Bernadette Saudemont.

**Excusés** : Jean Rousseau, Roger Aquino, Mallorie Bourgogne, Jean-Pierre Brioulle, Serge Eysseric, Rajaa Toussaint

**Pouvoirs** : M. Bourgogne excusée a donné pouvoir à M. Chautant  
S. Eysseric excusé a donné pouvoir à C. Gilardeau-Truffinet

JP Brioulle excusé a été remplacé par son suppléant P. De Loutchek

Le Conseil communautaire a décidé de créer huit commissions intercommunales permanentes et deux groupes de travail :

- Commission « Finances »
- Commission « Développement économique »
- Commission « Environnement déchets, GEMAPI »
- Commission « Cohésion sociale »
- Commission « Culture »
- Commission « Tourisme »
- Commission « Politiques contractuelles »
- Commission « Communication et démocratie participative »
  
- Groupe de travail « Energies renouvelables »
- Groupe de travail « Mobilités »

Il est rappelé que le Conseil communautaire peut décider à tout moment de créer des commissions intercommunales temporaires afin d'examiner des affaires spécifiques.

De 2020/57

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire approuve à l'unanimité la constitution des commissions et groupes de travail tel qu'indiqué ci-dessus.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 34 dont 2 pouvoirs	Pour : 34	Abstention : 0	Contre : 0

Ainsi fait et délibéré à Veynes,  
les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20200805-De57\_2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/08/2020

Affichage : 19/08/2020

Le Président,

Michel RICOU-CHARLES

